



République Française
Département de la Moselle

DECISION 2023-90

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 20 avril 2023 passée entre la Commune de Hettange-Grande et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux aériens sur VIC à Hettange-Grande, Rue des Fleurs et Rue des Roses,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « ERA/VIC – Hettange-Grande – rue des Roses – rue des Fleurs » est conclu le 12 octobre 2023 avec la société TRASEG dénomination CITEOS domiciliée à 57973 BASSE-HAM, pour un montant de 408 161,19 € H.T. soit 489 793,43 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 12 octobre 2023

Le Président
Michel PAQUET

Décisions / Publication sur le site de la CCCE, le 26 SEP. 2024